



LA IUS

LA REVUE
ÉTUDIANTE EN
HISTOIRE ET
EN LETTRES
DE L'UQAR
HIVER 2022



LA REVUE
ÉTUDIANTE EN
HISTOIRE ET
EN LETTRES
DE L'UQAR

Laius, volume 15, 2022

Comité éditorial

Anthony Carrier, révision

Émilie Cormier, révision, secrétariat et conception graphique

Justin Dubé, révision et trésorerie

Marie-Ève Lajeunesse-Mousseau, révision et coordination

Maxime Gohier, professeur

Katerine Gosselin, professeure

Julien Goyette, professeur

Jean-René Thuot, professeur

Coordonnées

Département des lettres et humanités

Université du Québec à Rimouski

300, allée des Ursulines

Rimouski (Québec) G5L 3A1

Courriel : revue.laius@gmail.com

Tous les volumes de la revue *Laius* sont disponibles à l'adresse électronique suivante : www.uqar.ca/universite/a-propos-de-l-uqar/departements/departement-des-lettres-et-humanites/revue-laius

La publication de la revue *Laius* est rendue possible grâce à l'appui financier et logistique des modules d'histoire et de lettres de l'UQAR, du Fonds de soutien aux projets étudiants, de l'Association générale des étudiantes et étudiants du campus de Rimouski (AGECAR) et de l'Association des étudiantes et étudiants en histoire (AEEH).

Mise en pages : Édiscript enr.

UQAR



Table des matières

- 5 Présentation
- 7 Physiocratie, espionnage et colonisation.
Charles Dubois à la reconquête du Canada
Justin Dubé
- 21 Les origines d'Andrée Garon-Gauthier (1912-2004),
une féministe rimouskoise avant-gardiste
Andréanne Morin-Dupont
- 37 La maison : une mise en abyme du marginal
dans le roman *Dée* de Michael Delisle
Marilie Gagnon
- 51 Compte rendu de Jean-Charles Panneton,
*Le gouvernement Lévesque – Tome 1. De la genèse du PQ
au 15 novembre 1976*, Québec, Septentrion, 2016, 360 p. ;
Tome 2. Du temps des réformes au référendum de 1980,
Québec, Septentrion, 2017, 360 p.
Anthony Carrier

Présentation

Le comité éditorial de la revue *Laiius* est fier de présenter la quinzième édition de la revue étudiante en histoire et en lettres de l'Université du Québec à Rimouski. Une fois de plus, la production de la revue a été possible grâce à la collaboration entre les étudiantes et les étudiants et les professeures et professeurs du Département des lettres et humanités.

La revue *Laiius* permet aux étudiantes et étudiants de tous les cycles de soumettre, ou encore de réviser comme membre du comité éditorial, des publications scientifiques à propos de l'histoire, du patrimoine et des études littéraires.

La publication d'un texte scientifique requiert une rigueur de l'esprit, une démarche critique et une pratique du questionnement tout au long du processus, en plus d'une capacité de vulgariser son objet d'étude par le moyen de nombreuses réécritures. Il s'agit d'une expérience enrichissante qui apporte des connaissances primordiales sur le plan de la recherche pour la relève historique et littéraire. Elle constitue une étape déterminante dans le cheminement des étudiantes et des étudiants intéressés par le champ de la recherche et de la création.

Cette année encore, les articles explorent des thématiques variées, telles que la pensée d'un espion français favorable à la

reconquête du Canada, les origines de la féministe rimouskoise d'avant-garde Andrée Garon-Gauthier et la représentation de la maison dans le roman *Dée*. Un compte rendu de la biographie de René Lévesque rédigée par Jean-Charles Panneton conclut cette édition. Le comité félicite les autrices et les auteurs pour la qualité de leurs textes, qui font honneur aux standards de la revue.

La constitution de cette édition a été permise grâce au dévouement des étudiantes et étudiants du comité éditorial, Anthony Carrier, Émilie Cormier, Justin Dubé et Marie-Ève Lajeunesse-Mousseau, ainsi que des professeurs et professeurs Maxime Gohier, Katerine Gosselin, Julien Goyette et Jean-René Thuot.

Le comité souligne également le soutien des modules de lettres et d'histoire de l'UQAR, de l'AEEH, de l'Association générale des étudiantes et étudiants du campus de Rimouski (AGECAR), ainsi que du Fonds de soutien aux projets étudiants de l'UQAR, qui ont rendu possible la production de cette quinzième édition.

Finalement, nous remercions toutes nos lectrices et tous nos lecteurs. En dépit du contexte particulier que nous vivons tous, votre curiosité et votre soif de connaissances nous motivent à publier une revue correspondant à vos attentes.

LE COMITÉ ÉDITORIAL

Physiocratie, espionnage et colonisation. Charles Dubois à la reconquête du Canada

JUSTIN DUBÉ
Maîtrise en histoire

Encore aujourd’hui, la cession du Canada est souvent perçue comme un abandon de la France. Cette lecture – hautement morale – des événements percole d’ailleurs dans l’historiographie québécoise depuis François-Xavier Garneau. La perte de ces « quelques arpents de neige » aurait été accueillie avec froideur en métropole, voire avec satisfaction¹. Pourtant, durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, la pensée coloniale française a subi une évolution multiforme qui a remis en valeur la colonisation des Amériques, notamment sous l’impulsion d’une classe d’économistes réformistes appelés les « physiocrates ». S’il n’y eut jamais reconquête, on retrouve néanmoins dans les archives officielles du ministère de la Marine et des Affaires étrangères des documents

1. Françoise Lejeune, « La France et le Canada du milieu du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle : cession ou conquête ? », dans Serge Joyal et Paul-André Linteau, dir., *France-Canada-Québec. 400 ans de relations d’exception*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 2008, p. 57-94. Voir aussi Élisabeth Haghebaert, « Chapitre 17. De l’utilité des “maudits Français” ». Une histoire d’amour vache et de bouc émissaire », dans Anne Caumartin, Julien Goyette, Karine Hébert et Martine-Emmanuelle Lapointe, dir., *Je me souviens, j’imagine. Essais historiques et littéraires sur la culture québécoise*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 2021, p. 331-356.

qui attestent de la persistance d'un intérêt pour le Canada, et ce, bien après la Conquête².

Par exemple, à une date inconnue du tournant du XIX^e siècle, un certain Charles Dubois déposa au ministère de la Marine un *Mémoire sur les anciennes colonies françaises de l'Amérique du Nord*, lequel recommandait la reconquête des territoires du golfe et de la vallée du Saint-Laurent. Il n'existe qu'une unique copie de ce document, conservé aux Archives nationales d'Outre-Mer³. Jusqu'ici, ce mémoire, comme d'ailleurs d'autres sources évoquant l'idée d'une annexion du Canada, ne semble avoir suscité l'attention d'aucun chercheur. Seul Claude Galarnéau en fait très brièvement mention⁴. Les arguments avancés par Dubois dans son mémoire étaient-ils conséquents avec les nouveaux objectifs coloniaux de la France tels que définis par la classe des physiocrates ? Nous avançons que c'est le cas. Pour décortiquer les idées présentées par Dubois, nous analyserons ses projets coloniaux à l'aune de la pensée physiocratique. Nous nous pencherons ensuite sur la place accordée aux ex-colonies dans son discours patriotique, avant de survoler la dimension proprement républicaine et révolutionnaire de son propos.

Au préalable, toutefois, un bref survol historique s'impose. En effet, l'idée d'abandon mérite d'être relativisée d'emblée. Certes, à l'heure des négociations du traité de Paris de 1763, la

2. Cela est bien relevé par Benedicte Laplane, dans «Les relations entre la France, le Canada et les Canadiens français, 1760-1815», *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 31, 2010-2011, p. 17.

3. Archives nationales d'Outre-Mer (France), Correspondance générale – Amérique du Nord: Canada et États-Unis, 1651-1818, C¹¹E, vol. 11, Charles Dubois, *Mémoire sur les anciennes colonies françaises de l'Amérique du Nord*, s.d., f. 252r-282v.

4. Claude Galarnéau, *La France devant l'opinion canadienne (1760-1815)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, p. 157.

conservation des colonies serviles antillaises et du droit de pêche sur les côtes de Terre-Neuve constituaient les priorités de la France en matière coloniale. De son côté, la colonisation massive du Canada rencontrait une vive opposition à la Cour de Versailles en raison de « la crainte d'une hémorragie démographique⁵ ». En général, à cette époque, « [l]e mode d'exploitation [des colonies] repose sur un principe d'accaparement des richesses plus que sur un principe de création de richesses renouvelables⁶ ». Bien qu'il priorisât les Antilles, le ministre Étienne-François de Choiseul⁷ (1719-1785) ne considérait pas que la perte de la Nouvelle-France était irréversible. Benedicte Laplane précise à ce sujet :

La France eut-elle pleinement conscience de perdre définitivement le Canada au traité de 1763 ? Assurément non ! [...] [P]erdre une population de 60 000 habitants environ, catholiques et fidèles au roi de France, n'allait pas de soi. En outre, le fait que cette cession se soit faite au profit de la Grande-Bretagne, l'ennemi traditionnel, [...] renforçait la honte de la défaite. [...] [I]l apparût même que l'occasion était attendue de reprendre le Canada⁸.

L'insurrection des Treize colonies britanniques aurait pu offrir une occasion de reconquête, la France s'étant engagée militairement en Amérique du Nord contre l'Angleterre. Louis XVI préféra toutefois éviter d'entrer en concurrence avec ses alliés américains sur un

5. Alain Clément, « "Du bon et du mauvais usage des colonies" : politique coloniale et pensée économique française au XVIII^e siècle », *Cahiers d'économie politique*, vol. 56, 2009, p. 105.

6. *Ibid.*, p. 120.

7. Il était le principal ministre d'État (1758-1770) et secrétaire d'État à la Guerre (1761-1770), à la Marine (1761-1770) et aux Affaires étrangères (1766-1770).

8. Benedicte Laplane, « Les relations entre la France, le Canada et les Canadiens français », art. cité, p. 26.

continent que ces derniers considéraient déjà comme le leur⁹. Le choc des révolutions haïtienne et française, puis les guerres napoléoniennes détournèrent ensuite le regard de la France et enterrent progressivement toute velléité de réintégration¹⁰.

Manigances et espionnage :
de l'ambassadeur Genet au marin Dubois

Après la Conquête, un certain nombre d'espions et d'aventuriers français sillonnèrent les colonies britanniques, renseignant le gouvernement français sur de potentielles opportunités politiques ou économiques. Cette pratique se poursuivit sous la Révolution française, notamment grâce à l'ambassadeur Edmond-Charles Genet (1763-1834)¹¹, dépêché aux États-Unis en 1793. Celui-ci avait pour mandat de nuire autant que possible aux empires britannique et espagnol. Pour ce faire, il multiplia complots et manigances grâce à une petite armée de corsaires, de marchands, de guerriers autochtones, de sympathisants américains, de militaires français, etc. Discret comme un éléphant dans un magasin de porcelaine, Genet s'attira les foudres du Congrès américain et perdit son accréditation diplomatique en 1794¹². Pendant son séjour, il collabora entre autres avec le jeune Montréalais Henry-Antoine Mézières, qui produisit deux mémoires sur l'état militaire du

9. Marcel Trudel, *La révolution américaine : pourquoi la France refuse le Canada (1775-1783)*, Montréal, Boréal Express, 1976, p. 143.

10. Jean Meyer et coll., *Histoire de la France coloniale. Des origines à 1914*, Paris, Armand Colin, 1990, p. 277-310.

11. Genet fut ambassadeur de France en Russie (1789-1792), puis aux États-Unis (1793-1794). Pourchassé par les Jacobins, il émigra définitivement aux États-Unis à la fin de son mandat.

12. Wesley J. Campbell, «The Origin of Citizen Genet's Projected Attack on Spanish Louisiana: A Case Study in Girondin Politics», *French Historical Studies*, vol. 33, n° 4, automne 2010, p. 515-544.

Canada et la possibilité d'une insurrection. L'ambassadeur lui-même envoya une adresse aux Canadiens en 1793, leur promettant l'indépendance. Durant l'hiver 1793-1794, Genet ordonna même à la flotte de Saint-Domingue de gagner les rives du Saint-Laurent pour encourager une révolte, objectif qu'elle abandonna toutefois après la reprise de Saint-Pierre-et-Miquelon¹³.

Genet n'était assurément pas le seul à projeter la libération du Canada¹⁴. D'une soixantaine de pages manuscrites, le *Mémoire sur les anciennes colonies françaises de l'Amérique du Nord* décrit les différentes régions de l'ex-Nouvelle-France visitées par Charles Dubois durant son séjour dans les années 1790, ou dont il avait entendu parler alors qu'il y «faisoit quelques affaires» (f. 263r)¹⁵. Son périple s'inscrivait explicitement dans le cadre des manigances révolutionnaires du citoyen Genet. Dubois a lui-même été arrêté et interrogé par les autorités anglaises (f. 275v). Se présentant comme «un pauvre marin», il avoue ne pas être «un Ecrivain habile» (f. 281r). Le document est fidèle à cette autodescription : le niveau et la qualité de la langue ne sont manifestement pas ceux d'un homme de lettres expérimenté. Néanmoins, le *Mémoire* dresse une impressionnante description géographique, démographique et économique de l'Acadie, des îles du golfe du Saint-Laurent, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de Terre-Neuve et du Canada. Il détaille les modes de culture, les ressources naturelles disponibles, les principaux noyaux urbains et les effectifs militaires. Selon Dubois, «le peuple au Canada Est Extremement heureux

13. Claude Moisy, *Le citoyen Genet. La Révolution française à l'assaut de l'Amérique*, Paris, Privat, 2007, p. 191-195 ; 226-227.

14. Claude Galarneau, *La France devant l'opinion canadienne*, ouvr. cité, p. 222.

15. Considérant l'extrême inconstance orthographique de Charles Dubois, nous n'insérons pas le sigle [sic] à chaque erreur pour éviter d'alourdir le texte, à moins que la compréhension n'en souffre trop.

& vit a son aise parce que la terre Bonne paye tout, & si lon voit quelques questeurs, C'est que C'est un paresseux ou un allemand» (f. 272r). Notons en effet qu'aux xvii^e et xviii^e siècles, la figure de «l'Allemand» était souvent caricaturée en France comme un ivrogne passif et nonchalant¹⁶. Autant le potentiel économique du pays que l'opportunité de nuire à l'Angleterre justifieraient une reconquête (f. 264v). Dubois recommandait d'abord d'attaquer Québec, le reste du pays devant tomber rapidement ensuite sous la coupe française (f. 254r; 282 v). Mais le *Mémoire* ne se limitait pas à ces considérations stratégiques.

Le colonialisme des physiocrates et l'ex-Nouvelle-France

Au milieu du xviii^e siècle, plusieurs personnalités publiques critiquaient l'aventure coloniale française, perçue comme un moyen d'enrichir quelques privilégiés au détriment de l'intérêt général. Les administrations coloniales étaient la plupart du temps jugées inefficaces et corrompues, perception renforcée par l'Affaire du Canada¹⁷. De 1763 à 1770, le ministre Choiseul et ses conseillers d'État entreprirent de repenser la politique coloniale française. Dans une perspective anglophobe «où crainte et esprit de revanche se mêlent», il était résolu de remettre l'accent sur «le colon, dont le statut ne peut être qu'agriculteur et propriétaire, et son nombre¹⁸». Il s'agissait donc de créer des colonies blanches,

16. Jean-François Dubost, «Les stéréotypes nationaux à l'époque moderne (vers 1500-vers 1800)», *Mélanges de l'école française de Rome*, 1999, vol. 111, n° 2, p. 667-682.

17. «L'Affaire du Canada» représente un procès intenté contre les administrateurs de la Nouvelle-France après la Conquête. Elle conduit à l'embastillement du gouverneur Vaudreuil et de l'intendant Bigot, ce dernier étant finalement trouvé coupable de corruption.

18. Marion F. Godfroy-Tayart de Borms, «La guerre de Sept Ans et ses conséquences atlantiques: Kourou ou l'apparition d'un nouveau système

catholiques et francophones, peuplées de cultivateurs-soldats, disposant d'une « législation civile et criminelle semblable à celle de la France¹⁹ ». Dénuées d'esclaves, de seigneurs ou d'engagés, ces colonies seraient placées sous l'administration éclairée d'une classe d'économistes français appelée les « physiocrates »²⁰.

Mais qui sont les physiocrates ? Il s'agissait d'une mouvance d'économistes de la seconde moitié du XVIII^e siècle qui postulaient que l'ordre social était déterminé par un ordre naturel dont les lois physiques et morales pouvaient être disséquées. Cette idéologie se posait en réaction au système mercantiliste, (1763-1834) préférant l'agriculture à l'économie d'extraction. Leurs idées réformatrices préparèrent d'ailleurs le terrain aux courants républicains de la fin du siècle²¹. La Guyane, que l'on tenta en vain de coloniser avec des réfugiés acadiens, fut choisie comme laboratoire pour appliquer les projets des physiocrates²². Si le Canada n'était généralement pas considéré comme un terroir très prometteur, il suscita néanmoins l'attention du ministre Charles Gravier Vergennes (1719-1787)²³ et du physiocrate Anne Robert Jacques Turgot (1727-1781)²⁴ dans les années 1770, les deux

colonial», *French Historical Studies*, vol. 32, n° 2, printemps 2009, p. 170 ; 189.

19. *Ibid.*, p. 175.

20. Quoique l'esclavage faisait encore débat, la plupart des physiocrates s'y opposaient, et ce, d'abord pour des considérations économiques. Voir Pierre Le Masne, « La colonisation et l'esclavage vus par les physiocrates », *L'Économie politique*, vol. 3, n° 71, 2016, p. 101-112.

21. Anthony Mergey, « L'État des physiocrates: autorité et décentralisation », *Annuaire des collectivités locales*, vol. 29, 2009, p. 727-728.

22. Christopher Hodson, « “Des vassaux à désirer” : les Acadiens et l'Atlantique français », *Outre-mers*, vol. 97, n° 362-363, 2009, p. 117-127.

23. Il était le principal ministre d'État (1781-1787) et secrétaire d'État aux Affaires étrangères (1774-1787).

24. Il occupa entre autres les fonctions de secrétaire d'État à la Marine (1774) et de contrôleur général des Finances (1774-1776).

hommes présentant au roi des mémoires favorables à une reconquête et à une politique de peuplement agraire²⁵. Tous deux publiés et diffusés pendant la période révolutionnaire, ces textes auraient-ils inspiré quelque marin égaré ?

En effet, le *Mémoire* de Charles Dubois reprend essentiellement les mêmes préoccupations que les physiocrates. D'abord, il dénonce vivement l'administration coloniale de la Nouvelle-France, jugée responsable de tous les maux : la colonie « étoit lesclave Des Gouverneurs & Intendants avarés que la France Envoyoit pour Sengraisser » (f. 253r-253v). Lorsque la France reprendrait ces terres, « il faudroit faire veiller les autorités qui seroient pour Gouverner » (f. 258r) et que soient « Consulté[s] Des Gens un peu plus Eclaires & moins interessés » (f. 267r). À l'exception des îles de Saint-Pierre et de Miquelon, qualifiées respectivement de « miserable Caillou » et de « Sterile rocher », toutes les colonies sont présentées comme fertiles et capables de recevoir un peuplement français considérable. Par exemple, si l'Acadie « revenoit a la France [et qu'elle] étoit Bien gouverné par Des gens integres, [elle] Deviendroit Dans peu Dannées capable De faire un grand commerce » (f. 255v). Il en va de même pour l'île Royale, où « Nombre de familles qui En france n'ont presque rien, & qui sont de Bons Laboureurs & travaillants ; y passeroient avec joie » (f. 258r), ainsi que pour l'île Saint-Jean (f. 260v-261r) et le Canada (f. 272v).

Comme les physiocrates de Choiseul, Dubois entretenait une attitude ambivalente à l'égard des Britanniques, alternant

25. Charles Gravier Vergennes, « Chapitre 1. Importance de ne jamais perdre de vue la restitution du Canada pour la France », dans *Mémoire historique et politique sur la Louisiane*, Paris, Lepeutit Jeune, 1802, p. 25-30 ; Anne Robert Jacques Turgot, *Mémoire sur les colonies américaines...*, Paris, Imprimerie du Pont, 1791, 75 p.

entre anglophobie et anglophilie. Il conspuait totalement l'administration anglaise, qui gouvernait par «la Crainte & la terreur» (f. 255r-270r), tout en admirant sa politique agricole et fiscale. Au-delà des mérites ou des bévues du régime anglais, une priorité s'imposait : ramener les frères Français dans la maison familiale.

Un patriotisme européen ou transatlantique ?

Quel était le statut du Canada sous le régime français ? S'agissait-il d'une simple colonie ou d'un authentique prolongement de la patrie ? La Nouvelle-France avait bel et bien été élevée au titre de province royale en 1663, de sorte que certains juristes «remirent en cause immédiatement la validité de la cession du Canada²⁶» cent ans plus tard. Toutefois, si «le Canada est une province française, il n'est pas une province de France²⁷». Certes, la Charte de la Compagnie des Cent-Associés de 1627 reconnaissait les colons comme des naturels français, ou «régnicoles». Cependant, avec le temps, les métropolitains peinèrent à considérer les «créoles» du Canada comme de véritables Français, alors que se répand le discours sur leur «ensauvagement» au contact des Autochtones. Ainsi, la France «se construisait progressivement une identité nationale et européenne» en opposition avec le monde colonial²⁸. Cette vision eurocentrique ne faisait toutefois pas l'unanimité. La

26. Édouard Baraton, *De Gaulle ou l'hypothèse française sur le Canada*, mémoire de maîtrise (études et interventions régionales), Université du Québec à Chicoutimi, 2012, p. 74.

27. Yves Beauregard, «Quand le Canada devint une province de France. Entrevue avec Marcel Trudel», *Cap-aux-Diamants. La revue d'histoire du Québec*, n° 41, printemps 1995, p. 18.

28. Saliha Belmessous, «Être français en Nouvelle-France. Identité française et identité coloniale au dix-septième et dix-huitième siècles», *French Historical Studies*, vol. 27, n° 3, été 2004, p. 509-515.

vaste enquête menée par Édouard Baraton sur la nationalité française en Amérique prouve notamment que le caractère juridiquement « régnicole » des Français d'Amérique a perduré au moins jusqu'à l'adoption du Code Napoléon en 1804, survivant ainsi à la Conquête et à la Révolution²⁹.

La victoire progressive d'une nationalité métropolitaine se refléta néanmoins depuis les années 1760³⁰. Obsédés par le territoire français et son aménagement, les physiocrates eux-mêmes participèrent à ce triomphe. Sous la Révolution, l'idée nationale a d'abord été pensée comme un acte associatif plutôt qu'une détermination ethnique. Pourtant, certaines caractéristiques culturelles – à commencer par la langue – étaient considérées comme essentielles à la cohésion nationale³¹. Au-delà de toutes ces ambiguïtés, il y avait à coup sûr des Français qui voyaient encore leurs cousins d'Amérique comme des compatriotes. C'était le cas de Charles Dubois. Avec émotion, il commente la fidélité des Acadiens, admirant leur espoir persistant de « rentrer Dans le sein de leur mere patrie » (f. 253r). Les Canadiens partageraient ces sentiments :

[La] tyrannie [...] a Si tellement alliené lesprit Du peuple contre leurs tirans que lon n'y respirent que la venüe De leurs anciens

29. Édouard Baraton, *Les Français perdus. Essai historique sur la nationalité française en Amérique du Nord du xvii^e siècle à aujourd'hui*, Lyon, Éditions Baudelaire, 2019, 276 p.

30. Voir, par exemple, Timothy G. Pearson, « "Il n'y a point de missions en France". Missionnaires séculiers et l'empire après la guerre de Sept Ans », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 64, n^{os} 3-4, hiver-printemps 2011, p. 147-158.

31. Bernard Plongeron, « Citoyen, nation, patrie : la Révolution française et son héritage dans l'Europe du premier xix^e siècle », dans Sylvain Simard, dir., *La Révolution française au Canada français*, Actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa, du 15 au 17 novembre 1989, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, p. 85-126.

freres ; je me suis rejoui En moi même quand j'ay vu Ces choses [...]. [T]outes les Conversations nétoient que quand nos pauvres gens viendrons Esceq la france notre mere nous laissera longtemps sous la Domination De pareils tirans (f. 271v).

L'espion français était parfaitement conscient du désintéret de ses congénères métropolitains pour le Canada, et dénonça vivement leurs préjugés (f. 260r) :

[J]amais la france Na Connu l'utilité De Ce Bons pays Cetoit mille amitiés que je recevois De Ces Braves gens [...] & l'habitant Canadien Nous reçoit comme si Cetoit le messie, par la joie qu'il ressent de Converser avec un français, j'ay vu Des habitants venir faire Douze lieues pour venir me voir, amener leurs Enfants, Dire a leurs enfans Regardez voila un de nos pauvres gens, il ne parle pas comme Ces maudits Anglais, il parle comme nous (f. 271v-272r).

Dubois s'inscrivait ainsi en faux avec l'idée d'une identité strictement « hexagonale ». Les Acadiens et les Canadiens étaient Français, au même titre que les « Français de France » (f. 276v ; 281 v). Et comme les Français, ils devraient naturellement emprunter le chemin de la Révolution.

La république appelle-t-elle le Canada ?

Le républicanisme français de la fin du XVIII^e siècle se démarquait par un idéal citoyen qui, malgré ses prétentions universelles, fermait ses portes à plusieurs segments de la société. On peut d'abord penser aux femmes en général et aux courtisanes en particulier, qu'il fallait tenir à tout prix à l'écart du pouvoir. On peut noter en la matière l'influence de la physocratie et de son idéal du soldat-cultivateur. En effet, selon les républicains, seul un homme attaché à sa terre et capable de prendre les armes pouvait être un

bon citoyen³². Aux honnêtes citoyens français s'opposaient non seulement la Cour, mais aussi les ennemis de la nation comme l'Angleterre. Pour les républicains radicaux, le libéralisme constitutionnel anglais n'avait d'ailleurs rien d'une vraie démocratie. Le clergé et la petite noblesse constituaient une autre cible de choix, tous deux soupçonnés de trahir la nation et de vouloir échapper au contrôle de la République³³.

Le *Mémoire* de Charles Dubois partageait ces préjugés républicains. Si le Canada avait été perdu, c'était à cause des courtisans, ces « Coquins qui aveugloient louis quinze l'ont vendue a l'anglais » (f. 269r). En général, l'Ancien Régime aurait échoué à coloniser le pays et à y développer l'agriculture (f. 268r). Le choix d'instaurer le régime seigneurial au Canada constituerait une erreur majeure du gouvernement royal, permettant à une « noblesse ruinée » de transformer la population en « Esclaves » (f. 268v). Heureusement, les choses avaient changé. Depuis la Révolution, « la France Est Gouvernée par Des hommes » et non comme autrefois par « Des mitrés & Des messalines » (f. 260v), c'est-à-dire par des évêques et des courtisanes.

Les élites canadiennes sont jugées sévèrement par l'espion révolutionnaire. Les ecclésiastiques scandalisent particulièrement Dubois, eux qui « Sous le voile de la vertu rongent le peuple & Sont Moyennant lignorance qu'il ont toujours Soins De maintenir les plus riches, les plus opulents & les plus avarés du pays » (f. 275v). L'influence des prêtres sur les consciences serait impossible à exagérer : « [J]'ay vu Des personnes affin que par leurs Discours Sur

32. Raymonde Monnier, *Républicanisme, patriotisme et Révolution française*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 108-117.

33. Edmond Dziembowski, *Un nouveau patriotisme français, 1750-1770. La France face à la puissance anglaise à l'époque de la guerre de Sept Ans*, Oxford, Voltaire Foundation, 1998, p. 199-201.

la religion on auroit pris qui ne les auroit pas Connû pour Des gens En Demence » (f. 276v). Mais dans ce cas-ci, « il est vray que Cetoit Des femmes » (f. 276v), ce qui expliquerait leur crédulité. Le clergé avait de surcroît le défaut de collaborer avec l'oppressur britannique (f. 276r). La noblesse canadienne imitait ce comportement, acceptant « Des places lucrative [...] au gré de lenglais & au detriement du pays » (f. 269v). La France devrait donc prioritairement « aneantir les Droits feodeaux » (f. 278r). Enfin, le parlementarisme institué au Bas-Canada en 1791 n'impressionnait guère le marin : « Lenglais ne sachant, Comment tirer De largent Du peuple Canadien qui senrichit malgré ses tirans a après Bien Des menées fondé une espece De parlement Modelé Sur Celuy Dengleterre, mais remply De Creatures Du Gouvernement & tous gens une Bonne partie ygnorants » (f. 274v-275r). Advenant une reconquête, un grand ménage serait donc à faire parmi les élites canadiennes...

En somme, il apparaît clairement que le *Mémoire* de Charles Dubois s'inscrivait dans le cycle de renouvellement intellectuel physiocratique de la seconde moitié du XVIII^e siècle. De plus, il nourrissait un nationalisme transatlantique qui tranchait avec l'approche métropolitaine dominante. Pour Charles Dubois, les Acadiens, les Canadiens et les Français étaient tous unis par une même francité qui transcendait la division océanique. Désireux d'accorder des institutions démocratiques aux Canadiens, l'auteur ne se prononçait toutefois pas comme tel sur le statut politique exact à leur offrir.

Enfin, le fait que ce mémoire ait été produit par un obscur marin n'a rien d'anodin. L'univers intellectuel transatlantique

ne se limitait pas aux élites métropolitaines, mais se forgeait également au bas de l'échelle. Cela confirme les thèses émises par Peter Linebaugh et Marcus Rediker, à savoir que les idées révolutionnaires ont circulé dans l'Atlantique par l'intermédiaire des marins³⁴. Cette idée d'un « réseau » transatlantique mériterait assurément d'être creusée davantage. Comparer le texte de Dubois avec d'autres mémoires ou encore évaluer la réception potentielle des Canadiens à la propagande révolutionnaire donnerait également plus de profondeur à notre analyse. Comme diraient sans doute les physocrates, il reste tout un champ de la connaissance à labourer.

34. Peter Linebaugh et Marcus Rediker, *L'hydre aux mille têtes. L'histoire cachée de l'Atlantique révolutionnaire*, Paris, Éditions Amsterdam, 2001, 520 p.

Les origines d'Andrée Garon-Gauthier (1912-2004), une féministe rimouskoise avant-gardiste

ANDRÉANNE MORIN-DUPONT
Maîtrise en histoire

La figure d'Andrée Garon-Gauthier est certainement méconnue du grand public. Née à Rimouski en 1912, son parcours professionnel l'amène à travailler en tant que secrétaire pour un notaire local, Eudore Couture. Ce dernier est également le rédacteur en chef du *Progrès du Golfe*, ce qui permettra à M^{me} Garon-Gauthier d'y obtenir un poste à la salle de rédaction. Elle devient ainsi l'une des premières femmes journalistes au Bas-Saint-Laurent. Personnalité affirmée, elle utilise rapidement cette tribune pour mobiliser les organismes féminins et soulever les enjeux se rapportant à la condition féminine dans la communauté régionale. Andrée Garon-Gauthier se taille rapidement une place sur la scène publique, à une époque où les hommes dominant largement le monde médiatique rimouskois. Comment expliquer ce parcours original ?

Sachant que l'environnement familial peut, dans bien des cas, influencer le parcours d'une personne, nous avons tenté d'en savoir davantage sur le milieu d'origine de cette femme en examinant la reproduction sociale au sein de sa famille paternelle¹,

1. Voir annexe – Figure 1 pour la généalogie complète.

les Garon. Notre enquête a porté sur les trois générations qui la précèdent, en examinant plus spécifiquement le statut socio-professionnel, les niveaux d'éducation et de richesse, les réseaux sociaux et la mobilité géographique de ses ancêtres. Cet héritage incline-t-il d'une quelconque manière le parcours de cette féministe d'avant-garde ?

Les registres d'état civil et les recensements constituent l'essentiel des sources premières utilisées pour faire état du parcours du groupe familial Garon. Les monographies paroissiales et les greffes notariés ont également été mis à contribution.

Un arbre qui témoigne d'une mobilité géographique

Le premier couple observé ici, composé de Michel Gauron (Goron) et Émilie Bélanger, soit les arrière-grands-parents d'Andrée Garon-Gauthier, s'établit dans la région de Lotbinière lors de leur mariage en 1855². C'est déjà une première particularité : il ne s'agit pas d'une famille Garon typique du Bas-Saint-Laurent, mais bien de « Goron » – une subtilité de la graphie qui n'en est pas une lorsque vient le temps d'investir les sources. D'ailleurs, dès la deuxième génération, le nom devient « Gauron ». Dans la troisième génération, la graphie reste la même, sauf pour les enfants d'Andronique, grand-père de M^{me} Garon-Gauthier, qui adopte plutôt la graphie de « Garon ».

Michel Gauron et Émilie Bélanger passeront leur existence dans la paroisse de Leclercville, donnant vie à douze enfants. Plusieurs de ces enfants migreront vers des zones urbaines, à la recherche de nouvelles perspectives d'emploi. Ainsi, parmi les huit des douze enfants sur lesquels nous avons pu recueillir de

2. Registres du Fonds Drouin (RFD), paroisse de Lotbinière, 10 juillet 1855 : Mariage entre Michel Goron et Émilie Bélanger.

l'information³, cinq se sont dirigés vers la région de Montréal et ses environs, soit les ménages de Ludger, Joseph, Alexandrine, Eugène et Siméon Gauron. Andronique (André) Gauron se retrouve pour sa part à Rimouski. Les deux derniers ménages, ceux d'Onésime et Georgina, sont les seuls à demeurer dans le fief lotbiniérais, Onésime récupérant la maison paternelle.

De ces mêmes huit ménages de la deuxième génération, nous avons pu identifier cinquante descendants parvenus à l'âge adulte ; du lot, trente (soit l'équivalent de 60 %) sont formellement retracés dans la vallée laurentienne. Treize d'entre eux ont été retrouvés à Montréal, sept ont pris le chemin de Québec, trois se sont installés à Rimouski, un à Saint-Eustache, un à Sherbrooke et les cinq derniers dans Lotbinière. Ainsi, seulement 17 % des ménages de la troisième génération demeurent dans la région d'origine de leurs grands-parents.

Le constat qui se dégage de ce portrait de l'établissement des ancêtres Gauron, c'est la grande mobilité géographique et la diversité des lieux d'habitat. Ce fait s'explique notamment par l'exode rural important observé à l'échelle du Québec dans la seconde moitié du XIX^e siècle, qui touche également la région de Lotbinière. Plusieurs familles migrent aux États-Unis – un certain nombre de ménages de la troisième génération perdus de vue dans notre propre corpus font probablement partie du nombre –, alors que d'autres sont aspirées vers les centres urbains de la province. Cette réalité s'explique, entre autres, par la saturation du terroir et un manque d'emplois dans le secteur industriel. Il faut dire que le Québec est en plein cœur d'une période de transition engendrée par la révolution industrielle, ce qui se traduit par d'importants changements sur tous les plans de la société, et cela autant en région qu'en ville.

3. Voir annexe – Figure 2.

Un portrait socioprofessionnel diversifié

Si les ménages du groupe familial Gauron sont dispersés dans différents types de milieux de vie entre 1855 et 1930, cette diversité est tout aussi remarquable dans l'analyse de leur portrait socio-professionnel. Cette polyvalence n'est pas étonnante en soi, dans la mesure où chaque milieu offre des opportunités propres à son environnement. Ainsi, on peut observer une certaine corrélation entre les membres qui exercent un métier lié au contexte agricole et à l'habitat rural, et ceux qui se commettent dans des créneaux liés à l'industrialisation émergente et leur installation en ville. Par ailleurs, la diversité socioprofessionnelle des ménages reflète la diversité qu'offre le milieu urbain.

Le chef de famille de la première génération, Michel Gauron, s'identifie parfois comme forgeron, parfois comme cultivateur. La monographie *Leclerville. Toute une histoire. Récit historique* contient une liste des occupations des habitants en 1871 qui permet de constater que sur la quarantaine d'occupants, trois sont forgerons, dont Michel Gauron⁴. Si les cultivateurs étaient par défaut polyvalents, peu entretenaient un atelier de forge officiel en plus de leurs activités régulières à la ferme. En ce sens, le patriarche Gauron appartient à l'exception plutôt qu'à la règle dans son milieu.

Si la deuxième génération ne produit que deux ménages terriens à proprement parler, alors qu'Onésime reprend le bien familial et que Georgina épouse un cultivateur de sa paroisse natale, les autres membres connaissent des vies bien différentes de celles de leurs ancêtres. À une exception près, les autres enfants se sont tous dirigés vers Montréal. L'exception n'est nul autre qu'Andronique

4. Association des familles Beaudet, *Leclerville. Toute une histoire. Récit historique*, Québec, 2009, p. 138.

(André) Gauron, le grand-père d'Andrée Garon-Gauthier. Il représente un bel exemple de la diversification socioprofessionnelle caractéristique des développements industriels de l'époque, puisqu'il pratique le métier d'ingénieur-mécanicien à Rimouski. Quatre des frères d'André ont pris racine à Montréal: Eugène et Ludger apparaissent à la fois comme barbiers et marchands, Siméon est pour sa part désigné comme mécanicien et forgeron, tandis que Joseph est cité comme contremaître. Le parcours de leur sœur Alexandrine, habitant elle aussi Montréal, contraste avec celui des femmes vivant en milieu rural à la même époque. Dans le recensement de 1901⁵ à Montréal, alors veuve de Louis Hébert, Alexandrine est désignée comme «employée». Ses fils, Adrien et Arthur Hébert, qui appartiennent donc à la troisième génération de Gauron, exercent le métier de doreurs à Montréal⁶, participant à la décoration et à la restauration d'églises. Les autres ménages de la troisième génération offrent un panorama varié sur

5. Bibliothèque et Archives Canada (BAC) – collection numérique, recensement de 1901 du Québec, district numéro 155 d'Hochelaga, p. 8: Famille d'Alexandrine Gauron (?) – [En ligne], consulté à l'automne 2021, <https://central.bac-lac.gc.ca/.item/?app=Census1901&op=pdf&id=z000139856>.
6. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) – collection numérique, greffe Achille C. A. Bissonnette, 7 décembre 1912: Acte de quittance entre Adrien Hébert et Alexandrine Gauron – [En ligne], consulté à l'automne 2021, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3797364?docref=Nf2enphJx3XCcSg7X4F4vw>; Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) – collection numérique, greffe Achille C.A. Bissonnette, 7 décembre 1912: Obligation entre Arthur Hébert et Alexandrine Gauron – [En ligne], consulté à l'automne 2021, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3797364?docref=-GApYxhC7PvBt21eWxGROg>; Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) – collection numérique, greffe Achille C. A. Bissonnette, 7 décembre 1912: Obligation entre Arthur Hébert et Alexandrine Gauron – [En ligne], consulté à l'automne 2021, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3797364?docref=-GApYxhC7PvBt21eWxGROg>.

le plan socioprofessionnel. On retrouve parmi eux des bouchers, des commis, des vendeurs, des mécaniciens, des navigateurs, des contremaîtres, des journaliers, un vannier, etc. Le parcours d'Hervé Gauron (fils de Joseph) se démarque en regard de ceux de ses frères et sœurs, cousins et cousines: après un passage en ville, il revient s'installer comme cultivateur dans la région de Lotbinière. En fin de compte, on observe beaucoup de mobilité et de flexibilité dans le rapport au marché du travail dans le groupe familial Gauron ; ses membres évoluent en phase avec les transformations structurelles plus larges qui caractérisent l'univers socioéconomique de la vallée laurentienne.

Un groupe plus instruit que la moyenne

L'analyse du niveau d'instruction des membres de la famille Gauron, fruit de la consultation des registres paroissiaux et des recensements, révèle qu'ils semblent tous avoir bénéficié, au minimum, d'une scolarisation jusqu'à l'âge d'environ 13 ans. Chacun, peut-on présumer, savait donc lire et écrire. Les enfants des ménages d'Alexandrine Gauron et de Ludger Gauron (3^e génération) parlent même anglais. On peut s'imaginer que les premiers ont acquis cette langue au contact du monde industriel et commercial montréalais, largement dominé par les anglophones. Ceux de Ludger Gauron l'ont possiblement apprise de leur mère, Mary Nantel⁷, originaire des États-Unis⁸.

-
7. Registres du Fonds Drouin (RFD), paroisse de Saint-Cunegonde de Montréal, 25 juillet 1892: Mariage entre Ludger Garon et Mary Nantel.
 8. Bibliothèque et Archives Canada (BAC) – collection numérique, recensement de 1901 du Canada-Est, district numéro 157 de Jacques Cartier, p. 8: Famille de Ludger Gauron (barbier) et Mary Nantel – [En ligne], consulté à l'automne 2021, <https://central.bac-lac.gc.ca/.item/?app=Census1901&op=pdf&id=z000141867>.

Selon l'historienne Andrée Dufour, en 1855 au Québec « le taux de fréquentation scolaire des enfants de 5 à 14 ans atteint 53 %. Sans qu'elle soit encore généralisée, l'école est devenue une expérience, une habitude qui s'avérera bientôt irréversible⁹ ». Néanmoins, il faut être prudent et ne pas oublier qu'il existait encore une « opposition réelle aux taxes scolaires et à l'obligation de s'instruire¹⁰ ». Celle-ci se manifesta surtout chez la population des campagnes, les régions urbaines connaissant d'ailleurs un développement plus accéléré de leurs réseaux éducationnels. Dans son étude sur l'évolution de l'alphabétisation au Québec, l'historien Michel Verrette brosse un portrait statistique¹¹ qui démontre qu'à partir de 1860, le Québec connaît une augmentation significative et généralisée de son taux d'alphabétisation, en phase avec le « passage du Québec de l'agriculture au capitalisme commercial puis industriel avec ses principales excroissances que sont l'urbanisation et la prolétarianisation¹² ». Le groupe familial Gauron fait non seulement écho à ces transformations, mais il se situe au-devant de la vague : si l'ensemble des 56 ménages étudiés ici entre 1850 et 1930 affichent un taux parfait de scolarisation, la population de la vallée laurentienne affiche pour sa part un taux moyen global d'alphabétisation de 55,9 % entre 1860 et 1900¹³.

9. Andrée Dufour, *Histoire de l'éducation au Québec*, Montréal, Boréal, 1997, p. 39-40.

10. *Ibid.*, p. 38.

11. Michel Verrette, *L'Alphabétisation au Québec, 1660-1900. En marche vers la modernité culturelle*, Sillery, Septentrion, 2002, p. 92.

12. *Ibid.*, p. 91.

13. *Ibid.*, p. 127.

Le niveau de richesse : quelques pistes

L'appréciation du niveau de richesse demeure un exercice complexe pour une famille aussi mobile que les Gauron. S'il est relativement simple d'examiner les superficies foncières et la valeur des cheptels d'un propriétaire rural, les milieux urbains n'offrent pas les mêmes instruments de mesure. Aussi, nous ne livrons ici que quelques pistes ouvertes par des coups de sonde donnés dans les recensements et les greffes notariés, sans prétendre offrir une estimation parfaite.

Les recensements d'avant 1891 n'ont pas donné beaucoup de renseignements sur le niveau de richesse des ménages étudiés. Celui de 1891 donne toutefois de l'information sur les salaires et les emplois. Le patriarche Michel Gauron et son gendre Théodore Houde y sont identifiés comme « patrons »¹⁴ – c'est-à-dire qu'ils travaillent à leur compte. Ils auraient gagné respectivement 200 \$ et 150 \$ dans la dernière année. La comparaison avec les autres ménages de leur environnement est instructive : on constate alors que peu parviennent à dégager des profits de leurs entreprises artisanales exercées en complément de leurs activités agricoles. L'un des fils de Michel et Émilie, Onésime Gauron, ne semble pas pour sa part profiter d'un salaire complémentaire.

Un autre fils de Michel et Émilie appartenant à la seconde génération, le « barbier-marchand » Eugène Gauron, voit son épouse passer un contrat de vente¹⁵ pour acheter un immeuble à

14. Bibliothèque et Archives Canada (BAC) – collection numérique, recensement de 1891 du Canada-Est, district numéro 165 de Lotbinière, p. 20 : Famille de Michel Goron (cultivateur) et Émilie Bélanger – [En ligne], consulté à l'automne 2021, https://central.bac-lac.gc.ca/.item/?app=Census1891&op=pdf&id=30953_148204-00397.
15. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) – collection numérique, greffe Leon Foest, 14 janvier 1910 : Contrat de vente entre Rosanilda Lalonde et James Burns – [En ligne], consulté à l'automne 2021,

1000 \$ dans la ville de Saint-Pierre à Montréal. On peut lire dans ce contrat le signe d'une certaine activité foncière qui témoigne d'un niveau de richesse certain. Quant à l'autre « barbier-marchand », son frère Ludger Gauron, le recensement de 1901¹⁶ révèle qu'il est également à son compte et qu'il a engrangé 800 \$ dans la dernière année. Ludger est parmi les chefs de famille de son quartier montréalais qui possèdent la rémunération la plus importante selon ce même recensement. Un autre membre de la fratrie, le contremaître Joseph Gauron, a gagné¹⁷ 650 \$ comme employé à la fabrique. Quand on compare avec les autres chefs de famille de son milieu urbain, il est parmi ceux qui gagnent le plus d'argent. Enfin, au sein de la famille de Siméon Gauron, il est intéressant de constater qu'une de ses filles, Hélène, travaille comme ouvrière à 180 \$ par année, alors que dans les autres familles les femmes semblent rester à la maison. L'un des fils de Siméon, Michel Gauron (troisième génération), retire 600 \$ annuellement de son métier de mécanicien. Pour le même métier, Siméon en gagne quant à lui 900 \$.

Le cas d'Hélène Gauron, ouvrière, n'est pas le seul cas où l'on retrouve une femme qui pratique un travail salarié. Le profil de sa tante Alexandrine Gauron, évoquée plus haut, est également

https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4298697?docref=6yBBYqm6tSUK6XU_xbATgg.

16. Bibliothèque et Archives Canada (BAC) – collection numérique, recensement de 1901 du Canada-Est, district numéro 157 de Jacques Cartier, p. 8 : Famille de Ludger Gauron (barbier) et Mary Nantel – [En ligne], consulté à l'automne 2021, <https://central.bac-lac.gc.ca/.item/?app=Census1901&op=pdf&id=z000141867>.
17. Bibliothèque et Archives Canada (BAC) – collection numérique, recensement de 1901 du Canada-Est, district numéro 167 de Maisonneuve, p. 4 : Famille de Joseph Gauron (contre-maître) et Clara Lemay – [En ligne], consulté à l'automne 2021, <https://central.bac-lac.gc.ca/.item/?app=Census1901&op=pdf&id=z000148323>.

singulier. Celle-ci a amassé des gains de 350 \$ en travaillant dix mois durant l'année 1900. Restée veuve, elle travaille pour subvenir à ses besoins et ceux de ses quatre enfants (alors que trois d'entre eux ont dix ans et moins). Son aîné, Adrien Hébert, âgé de 18 ans en 1901, rapporte également un salaire. Travaillant douze mois par année, il aurait 150 \$ à son actif lors du recensement de 1901. Mais ce qui est d'autant plus intéressant avec le cas d'Alexandrine, ce sont les nombreux actes de quittances et d'obligations dans les greffes notariés qui témoignent d'un certain dynamisme sur le plan économique. Dans une obligation¹⁸ faite à son fils Arthur le 7 décembre 1912, on apprend justement que ce dernier lui prête la somme de 400 piastres avec des intérêts de six pour cent. De plus, un acte de quittance¹⁹ du 16 novembre 1923 montre qu'Adrien Hébert, son autre fils décédé en 1918, avait passé une obligation de 1500 \$ à son égard. Il est difficile de savoir si tous ses contrats passés sont synonymes de richesse. Néanmoins, ils témoignent d'un contact répété avec l'argent dans cette branche de la famille. La démonstration reste toutefois à faire pour les autres branches.

En fin de compte, le parcours des trois générations de Gauron qui précèdent la journaliste Andrée Garon-Gauthier nous montre un groupe mobile, dynamique et polyvalent, en phase avec l'évolution plus large de la société et de l'économie qui commande

18. *Op. cit.*

19. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) – collection numérique, greffe Achille C. A. Bissonnette, 16 novembre 1923 : Acte de quittance d'Alexandrine Gauron – [En ligne], consulté à l'automne 2021, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3797373?docref=IJXBODEw3J9K-ooG4vN9yQ>.




nombre d'ajustements aux ménages de la vallée laurentienne. La famille Gauron n'est pas en reste dans ce contexte mouvant : elle semble non seulement s'adapter, mais aussi tirer profit des opportunités qui se présentent à elle. Sur le plan socioprofessionnel, cette enquête fait ainsi écho au constat de Christian Dessureault à l'effet que « la diversification des statuts sociaux paraît presque aussi forte à l'intérieur d'[un] groupe familial que dans la société ambiante, qui [...] connaît un processus important de différenciation collective²⁰ ». Bien que son étude porte plutôt sur la première moitié du XIX^e siècle, cette réalité s'applique tout à fait au groupe familial Gauron, qui évolue en pleine révolution industrielle sur fond de transition sociale.



Quant au parcours de la journaliste Garon-Gauthier en tant que tel, on peut prétendre qu'elle poursuit l'élan de diversification socioprofessionnel initié par les générations qui la précèdent, et qu'elle est certainement aussi audacieuse que certains de ses ancêtres. Les données amassées suggèrent un milieu familial plutôt prospère, éduqué, et polyvalent. Si Andrée Garon-Gauthier apparaît s'inscrire dans cette trajectoire, il serait intéressant de mener une semblable démarche pour sa famille maternelle, de manière à obtenir un portrait encore plus complet de ses antécédents familiaux. Enfin, il ne faudrait pas négliger non plus l'agentivité propre à la journaliste dans l'appréciation de sa trajectoire – le fait qu'elle soit la fille d'un simple journalier²¹ suscite notamment la curiosité.



-
20. Christian Dessureault, « Mobilité sociale et généalogie : la descendance de Joseph Plamondon et de Marguerite Marest, de 1741 à 1876 », *Mémoires de la société généalogique canadienne-française*, n° 1, cahier 231, printemps 2002, p. 65.
21. Voir notamment Registres du Fonds Drouin (RFD), paroisse St-Germain de Rimouski, 26 septembre 1911 : Mariage entre Joseph-André-Eugène Garon, journalier, et Marie-Émilie Miller ; voir également RFD, paroisse St-Germain de Rimouski, 9 juillet 1912 : Baptême de Marie-Andrée-Laure-Anna Garon, fille d'Eugène Garon, journalier, et d'Émilie Miller.

Annexe

Figure 1. Tableau généalogique complet

Première génération	Deuxième génération	Troisième génération
MICHEL GORON + ÉMILIE BÉLANGER LOTBINIÈRE/1855		
	ANDRONIQUE GAURON + AZELIE BOULET BETSIAMITES - RIMOUSKI/1877	
		EUGÈNE GARON + ÉMILIE MILLER RIMOUSKI/1911
		ANNA GARON + ONÉSIME VERREAULT QUÉBEC/1912
		CELAMISE GARON + ARTHUR GASSE RIMOUSKI/1907
	ALEXANDRINE GAURON + LOUIS HÉBERT SOREL/1881	
		ARTHUR HÉBERT + ELIZABETH BEHAN WESTMOUNT (MTL)/1919
		LUCIA HÉBERT + ROMÉO MARCOTTE MONTRÉAL/1918
		ADRIEN HÉBERT

Première génération	Deuxième génération	Troisième génération
	GÉORGINA GAURON + THÉODORE HOUDE LECLERVILLE (LOTB.)/1886	
		RÉGINA HOUDE + LOUIS SAVOIE MONTRÉAL/1922
		EUGÈNE LUDGER HOUDE + ANGÈLE CIMON SAINT-FABIEN/1924
		SIMEON HOUDE + GABRIELLE BERGEVIN MONTRÉAL/1939
		VÉRONIQUE HOUDE + LUCIEN B. DUCAP MONTRÉAL/1939
		THOMAS HOUDE + EMILIE DUSSAULT MONTRÉAL/1951
	SIMÉON GORON + ROSANILDA HÉBERT MONTRÉAL/1886 + MARIE HELENA BÉRUBÉ MONTRÉAL/1903	
		MARIE GAURON + GEORGES REDBURN SAINT-SAUVEUR/1911
		HÉLÈNE GAURON + JOSEPH ADRIEN GIGNAC SAINT-SAUVEUR/1914
		JOSEPH GAURON + YVONNE BÉDARD SAINT-SAUVEUR/1916

Première génération	Deuxième génération	Troisième génération
		ALICE GAURON + JEAN ARTHUR BOUTHILLIER MONTRÉAL/1915
		EUGÈNE GAURON + MARIE BLANCHE LEVEILLE SAINT-MALO (QC)/1920
	LUDGER GAURON + MARIE NANTEL MONTRÉAL/1892	
		ALPHONSE GAURON + MARIE ROSE ANNA BOURGON MONTRÉAL/1914
		JEAN-PAUL GAURON + MARIE RÉGINA PAYETTE SAINT-EUSTACHE/1937
		HONORIUS GAURON + BLANCHE BERNIER SHERBROOKE/1923
		DANIEL GAURON + EVA LEJOUR MONTRÉAL/1923
	JOSEPH GAURON + CLARA LEMAY MONTRÉAL/1890	
		ALEXANDRA GAURON + HENRI FRENETTE MONTRÉAL/1911
		JEAN-BAPTISTE GAURON + ADRIENNE BOURGET SAINT-ADRIEN/1920
		HERVÉ GAURON + ROSIANE TESSIER LOTBINIÈRE/1932


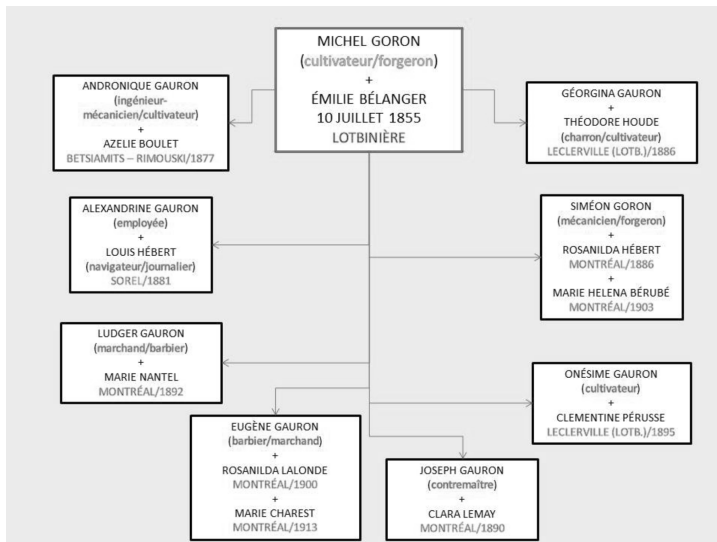
Première génération	Deuxième génération	Troisième génération
		ROMÉO GAURON + GERMAINE SIMARD MONTRÉAL/1931
	ONÉSIME GAURON + CLEMENTINE PÉRUSSE LECLERVILLE (LOTB.)/1895	
		EMELIE GARON + AIMÉ MSADOQUES LOTBINIÈRE/1924
		PHILIPPE GAURON + ROLANDE LEMAY LECLERVILLE/1932
		OILIVIER GAURON + GILBERTE COULOMBE LOTBINIÈRE/1937
		MARIE ANNE GAURON + JEAN BEAUDET QUÉBEC/1941
		NORBERT GAURON + GABRIELLE LEMAY LOTBINIÈRE/1943
	EUGÈNE GAURON + ROSANILDA LALONDE MONTRÉAL/1900 + MARIE CHAREST MONTRÉAL/1913	GASTON GAURON + BERTHA LEDUC MONTRÉAL/1937

Figure 2. Schéma généalogique (version abrégée)



La maison : une mise en abyme du marginal dans le roman *Dée* de Michael Delisle

MARILIE GAGNON
Maîtrise en lettres

Au cours des années 1990, plusieurs approches émergentes en études littéraires (la géopoétique, l'écopoétique, la géocritique, pour ne nommer que celles-ci) ont accordé à la notion « d'espace » une place centrale dans leurs réflexions. Cette nouvelle manière d'appréhender les lieux dans les œuvres littéraires leur confère un rôle essentiel, ceux-ci n'apparaissant plus seulement comme un cadre passif de l'intrigue, mais bien comme un actant dynamique et mobile. Selon la spécialiste de littératures francophones Antje Ziethen¹, ces approches littéraires conçoivent l'espace non plus comme simple décor du récit, mais plutôt comme élément agissant dans l'univers fictionnel, véritable « enjeu diégétique ». Autrement dit, l'espace est envisagé « comme moteur de l'intrigue, véhicule de mondes possibles et médium permettant aux auteurs d'articuler une critique sociale² ». Au Québec, cette « fascination du lieu³ » a

-
1. Antje Ziethen, « La littérature et l'espace », *Arborescences : revue d'études françaises*, n° 3 (*Lire le texte et son espace : outils, méthodes, études*, dir. Janet Paterson, Caroline Lebrec et Antje Ziethen), 2013, p. 3-25.
 2. Antje Ziethen, art. cité, p. 4.
 3. Gérard Genette, « Espace et langage », dans *Figures II* [1969], Paris, Seuil, coll. « Essais », 1979, p. 101.

inspiré divers travaux en études littéraires sur la représentation des espaces urbains⁴, suburbains⁵ et régionaux⁶. Or, plus rares sont les études abordant la maison, terme qui, au sens du *home* anglais, désigne autant la bâtisse elle-même que l'intimité qu'elle procure, le sentiment d'être «chez-soi⁷». Ce lieu est d'ailleurs associé par le philosophe français Gaston Bachelard au nid, image du confort et de la «stabilité⁸».

Ce regain d'intérêt pour la représentation de l'espace en littérature a des répercussions sur la réception critique des textes, comme c'est le cas du roman *Dée* de Michael Delisle⁹, œuvre souvent étudiée pour son ancrage dans le paysage suburbain de Ville Jacques-Cartier¹⁰. Or, nous pensons que ce roman se prête aussi à une analyse de la représentation de la maison, cette dernière se

-
4. Voir Gilles Marcotte et Pierre Nepveu, dir., *Montréal imaginaire. Ville et littérature*, Montréal, Fides, 1992, 424 p.
 5. Voir Daniel Laforest, «La banlieue dans l'imaginaire québécois. Problèmes originels et avenir critique», *Temps zéro*, n° 6, [En ligne] mis en ligne le 22 avril 2013, consulté le 28 février 2022.
 6. Voir Isabelle Kirouac Massicotte, *Des mines littéraires. L'imaginaire minier dans les littératures de l'Abitibi et du Nord de l'Ontario*, Sudbury, Prise de Parole, coll. «Agora», 2018, 274 p.
 7. Sandrine Astier-Perret, «Du “Home sweet home” à la maison hantée : représentation de la maison dans les romans québécois des années 2000», mémoire de maîtrise (littératures de langue française), Université de Montréal, 2015, p. 9.
 8. Gaston Bachelard, *Poétique de l'espace*, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Quadrige», 2009 (1957), p. 34.
 9. Michael Delisle, *Dée*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007 [2002], 129 p. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *D*, suivi de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.
 10. Au sujet des études sur la banlieue dans *Dée*, voir entre autres Michel Biron, «L'intérêt romanesque de la banlieue chez Michael Delisle», *Études littéraires*, vol. 45, n° 2, 2014, p. 41-50; Patrick Coleman, «Memories of Urban Development: Michael Delisle's *Dée*», *Québec Studies*, vol. 39, 2005, p. 99-105.

caractérisant selon nous par sa plasticité, sa malléabilité, voire son ambiguïté. Plutôt que de concevoir le chez-soi comme lieu paisible et invariable, à l'instar de Gaston Bachelard¹¹, nous posons d'emblée l'hypothèse selon laquelle la maison suburbaine dans le roman *Dée* s'inscrit en décalage par rapport à la banlieue, ce qui en fait un lieu instable, labile. Cette étude nous permettra de repérer une mise en abyme du marginal dans l'œuvre, c'est-à-dire une sorte de marge aménagée au cœur du lieu déjà excentré – en bordure d'un centre urbain – qu'est la banlieue.

Afin de détailler l'articulation conflictuelle entre la maison et le dehors, notre étude fera appel à la notion d'hétérotopie telle que développée par Michel Foucault dans le cadre d'une conférence sur les espaces urbains marginaux¹², terme que nous précisons au fil de l'analyse. Ce concept nous permettra d'étudier la temporalité, les rapports sociaux, la délimitation de l'espace et le passage de l'intérieur à l'extérieur. Dans une analyse qui se déploiera en deux volets, nous visiterons deux demeures où loge la protagoniste, soit le 12, rue Fournier, propriété familiale où elle a grandi, ainsi que le 76, rue Fragonard, domicile situé dans un quartier suburbain où elle emménage en compagnie de son premier mari.

La maison : un lieu transitoire

Né à Longueuil en 1959, le poète et romancier Michael Delisle publie en 2002 le roman *Dée*, œuvre inspirée par l'imaginaire suburbain de Ville Jacques-Cartier dans les années 1950, au

11. Gaston Bachelard, ouvr. cité, p. 34.

12. Michel Foucault, «Des espaces autres. Hétérotopies.» [conférence], Paris, Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967, 8 p., [En ligne], <https://foucault.info/documents/heterotopia/foucault.heteroTopia.fr>. Désormais, les références à cette conférence seront indiquées par le sigle *EAH*, suivi de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

moment où la municipalité s'apprête à devenir la banlieue qu'est aujourd'hui Longueuil. Andrée Provost, protagoniste surnommée Dée, est élevée dans l'environnement poussiéreux de cette ville en pleine modernisation. À quinze ans, une grossesse imprévue précipite son entrée dans le monde adulte : rapidement mariée à Sarto, son amant, Dée se trouve contrainte à emménager avec lui au Domaine Chantilly, une nouvelle extension suburbaine. Au fil du roman, la protagoniste sombre dans une profonde atonie alors qu'elle élève un enfant dans un quartier banlieusard dont elle ne comprend ni l'intérêt ni les codes.

Reconnaissable par ses rues boueuses¹³, Ville Jacques-Cartier est l'objet de nombreuses réformes qui la transforment peu à peu en banlieue américanisée, avec ses bungalows propres, ses jardins clôturés et ses entrées pavées. Andrée Provost grandit au milieu des matériaux de construction, cheminant dans l'enfance en même temps que sont rénovées les demeures de son quartier. Comme l'affirme Daniel Laforest, spécialiste de la représentation littéraire et culturelle des transformations urbaines d'après-guerre, les enfants qui grandissent en banlieue « n'habitent[nt] pas le monde de l'enfance, mais l'enfance du monde¹⁴ ». Dès le début du roman, l'intrigue est campée dans un lieu changeant, alors que les citoyens rénovent leur propriété : « Chez les voisins, il y a deux maisons à reculer avant l'automne. Deux boîtes de papier noir à mettre en ligne avec ce qui sera la nouvelle rue Fournier, toute en asphalte » (*D*, p. 11-12).

-
13. À propos de la représentation romanesque de Ville Jacques-Cartier autour des années 1950, voir entre autres Jacques Ferron, *L'amélanchier*, Montréal, Typo, 1992 (1970), 207 p.; Pierre Vallières, *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Typo, coll. « Essai », 1994 (1968), 470 p.
 14. Daniel Laforest, *L'âge de plastique. Lire la ville contemporaine au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Nouvelles études québécoises », 2016, p. 75.

En outre, le domicile familial des Provost apparaît lui-même comme transitoire puisqu'il est le lieu où se déroule l'enfance de la protagoniste. La toute première phrase du roman insiste déjà sur la notion de passage: «*“M'ma! I'm going out!”*» crie Dée en laissant la porte-moustiquaire claquer derrière elle. Elle s'assoit sur le seuil de la maison, les pieds sur un bloc de ciment branlant, qu'elle berce d'un coup de talon» (*D*, p. 11). Les premiers mots qu'elle prononce dans le roman sont en anglais, ce qui met en relief une appartenance linguistique hybride, Dée jonglant quotidiennement entre deux langues maternelles, soit le français, qu'elle a appris de son père, et l'anglais, qui lui vient de sa mère. Plus encore, la petite fille s'aventure dehors en traversant une porte-moustiquaire, image par excellence d'une frontière mobile qui facilite le passage de l'intérieur à l'extérieur. Cette liberté de mouvement lui offre la possibilité de «gambade[r] jusqu'à l'orée du boisé qui mène à la dompe» (*D*, p. 12), dépotoir du quartier qu'elle fouille à la recherche de colifichets. Les premières lignes du roman présentent ainsi une enfant qui passe de la maison familiale à ses environs sans rencontrer de contraintes, ce qui révèle sa spontanéité et son aisance.

Ce décloisonnement des frontières de la propriété des Provost fait d'ailleurs écho au concept d'hétérotopie de Michel Foucault. Présentée en 1964 lors d'une conférence au Cercle d'études architecturales de Paris, cette notion permet d'étudier les lieux aménagés en marge de la société, question qui a fréquemment inspiré l'auteur¹⁵. Plus précisément, les hétérotopies consistent en des lieux décalés et «absolument autres» (*EAH*, p. 3) dans lesquels on observe un comportement particulier, divergent de

15. Voir Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, coll. «Tel», 2001, 360 p.

la norme, parfois même transgressif. Présentes dans toutes les cultures, les hétérotopies observent divers principes: elles sont notamment délimitées par des frontières qui en marquent l'entrée, elles sont ordonnées en fonction d'une temporalité qui leur est propre et elles sont dotées d'un rôle précis (*EAH*, p. 4-7). À titre d'exemple, Foucault mentionne entre autres les collèges pour garçons du XIX^e siècle, ces lieux ayant à la fois une fonction définie (l'éducation des pensionnaires) ainsi qu'un horaire établi (celui des cours, espacés par des pauses).

Hétérotopies transitoires liées à l'évolution des individus qui les fréquentent, ces collèges rappellent à la fois la maison suburbaine du roman *Dée* et la banlieue qui l'environne. Associée aux changements, la propriété familiale initie l'enfant au monde adulte, ce qui en fait le lieu d'une transformation. Elle aussi en pleine métamorphose, Ville Jacques-Cartier abandonne ses constructions rudimentaires pour des installations neuves, standardisées. Le domicile des Provost et Ville Jacques-Cartier sont donc toutes deux liées à une « forme de passage, [...] au labour d'une régénération¹⁶ », comme le précise Foucault au sujet des hétérotopies liées à la transition. Alors que les enfants jouent dans les rues de la ville, les banlieusards pestent à l'ouvrage, « l'odeur de la terre retournée » saturant l'air ambiant (*D*, p. 23).

Le 12, rue Fournier

Si le quartier où grandit Dée et sa demeure d'enfance sont tous deux associés à une forme de transformation, la propriété des Provost s'inscrit toutefois en décalage par rapport aux normes

16. Michel Foucault, « Les hétérotopies » [conférence radiophonique], France, France Culture, 7 décembre 1966, p. 5, [En ligne], <http://oiselet.philo.2010.pagesperso-orange.fr/OC/Foucault.%20Conférence.pdf>.

banlieusardes. Leur domicile constitue un îlot qui contrecarre les projets de modernisation, les parents de Dée s'opposant vivement aux rénovations qui impliquent la démolition de la ferme familiale (*D*, p. 25). Visité par un employé de la voirie au sujet des nouvelles réglementations, le père Provost rabroue l'ouvrier et l'injurie à chacune de ses visites (*D*, p. 25). Réfractaires et entêtés, les Provost sont les seuls habitants du quartier à retarder les travaux inévitables et cet anticonformisme a pour effet de rendre leur propriété atypique par rapport aux autres bungalows rénovés du quartier.

Cette attitude marginale rappelle d'ailleurs les « hétérotopies de déviation » (*EAH*, p. 4), notion foucauldienne désignant les lieux « dans [lesquels] on place les individus dont le comportement est déviant par rapport à la moyenne ou à la norme exigée » (*EAH*, p. 4). En guise d'illustration, Foucault mentionne les prisons et les maisons de convalescence (*EAH*, p. 4). Dans le cas de *Dée*, c'est précisément le chez-soi qui diverge par rapport à l'espace suburbain, ce qui permet de noter une sorte de renversement dans le roman. Si Ville Jacques-Cartier est bel et bien « marginale », tant par son emplacement géographique (en lisière de Montréal) que par le plan d'urbanisme qui la caractérise, elle devient pourtant ici le modèle commun. En effet, la demeure des Provost s'inscrit en décalage net avec ses normes banlieusardes. Par ses règlements d'aménagement standardisés, la ville suburbaine met en place une structure qui tend à uniformiser les domiciles, mouvement d'américanisation auquel résistent les Provost.

Ce fossé qui se creuse entre la propriété des Provost et la banlieue révèle l'interrelation des lieux, les espaces « n'exist[ant] jamais en soi, mais en tant que délimitation et contraste¹⁷ », comme le

17. Vivien Blanchet et Dominique Roux, « Revisiter la notion d'hétérotopie : le trottoir comme contre-espace de consommation », dans Dominique Roux et Yohan Gicquel, éd., *Michel Foucault et la consommation. Gouverner*

relèvent Vivien Blanchet et Dominique Roux dans leur étude sur les hétérotopies de Foucault. Dans le roman *Dée*, la maison des Provost contrevient aux codes d'urbanisation banlieusards et empêche l'espace suburbain de se redéfinir. En témoignent les repréailles que reçoivent les Provost après avoir refusé de rénover leur étable : quelques-unes de leurs bêtes sont égorgées au beau milieu de la nuit (*D*, p. 41). Après le saccage, « une voix d'homme, venant d'une cour voisine, crie : “Bon débarras, Provost !” pendant que d'autres voix rient nerveusement, de façon saccadée » (*D*, p. 41). L'usage d'un déterminant indéfini (« une ») et d'un pronom indéfini (« autres ») permet de conserver le mystère autour des auteurs de ces « autres voix » (*D*, p. 41). Ces dernières, non identifiables et non identifiées, surgissent des cours attenantes plongées dans le noir, ce qui crée un effet métonymique, comme si le voisinage entier tentait de se débarrasser de la famille excentrique.

La pression sociale qui pèse sur les épaules des récalcitrants met en relief leur marginalité tout en rappelant le rapport problématique qu'entretient *Dée* avec ses voisins, notamment Marie-Paule Désourdy. Fille d'une famille ayant bien accueilli les nouveaux standards américains, cette dernière se moque de *Dée* en plaisantant à propos de son odeur nauséabonde (*D*, p. 38). Au lieu d'être réprimandée par ses parents, Marie-Paule est encouragée par sa mère lorsqu'elle constate que la moquerie est adressée à la fille des Provost. Elle se met alors à rire des simagrées de Marie-Paule, accompagnée du petit groupe qui les entoure (*D*, p. 38). Cible des railleries, les Provost sont rejetés par leur entourage, ce qui révèle leur profonde inadéquation. Ainsi, le décalage entre la

et *séduire*, Éditions Management et Société, coll. « EMS Management et Société », 2018, p. 151.

maison des Provost et les demeures rénovées de la rue Fournier se reflète jusque dans les rapports sociaux quotidiens, les personnages étant séparés en deux camps, celui des voisins ouverts aux normes suburbaines et celui des rétifs qui s'opposent aux projets de modernisation.

Le 76, rue Fragonard

Au fil du roman, les relations troubles entre les lieux domestiques et l'extérieur se compliquent davantage. Alors qu'au début de l'intrigue, Dée possédait une certaine liberté de mouvement, celle-ci pouvant quitter la maison à sa guise pour jouer dans la rue Fournier, son entrée dans le monde adulte se traduit plutôt par une perte d'autonomie. À ses quinze ans, une grossesse inattendue précipite son départ de la propriété familiale. Afin d'éviter un scandale, sa mère la marie à Sarto, l'amant de Dée, et organise le déménagement du couple au 76, rue Fragonard, domicile neuf construit au Domaine Chantilly, une extension de la banlieue en développement. Auparavant lieu de la transition et de l'évolution propres à l'enfance, la maison devient peu à peu une cellule où Dée est cloîtrée contre son gré, son mariage et son départ étant orchestrés par sa mère.

Cette perte de liberté de la protagoniste se manifeste jusque dans l'accessibilité au monde extérieur: au 76, rue Fragonard, la poignée de porte du nouveau logis fait contraste avec la porte-moustiquaire initialement évoquée. Enfant, Dée passait le seuil de la maison en coup de vent, à peine ralentie par une porte-moustiquaire qui claquait sur son passage. Adulte, elle emménage dans une demeure fraîchement fabriquée dont la poignée de porte est inexplicablement défectueuse, si bien qu'il faut un tournevis pour «replacer l'axe de la poignée» (*D*, p. 113). La

malfaçon de la poignée gênera le passage entre l'intérieur et l'extérieur jusqu'à la fin du roman, quatre ans plus tard (*D*, p. 124). Ce détail fait d'ailleurs écho à l'un des principes des hétérotopies, soit le « système d'ouverture et de fermeture qui, à la fois, les isole et les rend pénétrables » (*EAH*, p. 6). Délimitant des frontières entre les hétérotopies et les autres espaces de la société, ces cloisons circonscrivent le passage d'un lieu à l'autre, ce qui permet de créer un parallèle avec la propriété de Dée et Sarto. En effet, n'entre pas qui veut dans la maison de Dée : à multiples reprises, les personnages pestent contre la poignée défaillante qui complique l'accès au logis et aux rues du quartier.

En outre, le cloisonnement causé par le mécanisme capricieux de la poignée crée un décalage entre le chez-soi et la banlieue, rupture qui se reflète jusque dans la lumière du jour qui aveugle Dée. Au Domaine Chantilly, « [l]a lumière est violente. La lumière est toujours violente » (*D*, p. 102). Dès qu'elle sort à l'extérieur, Dée est saisie par la clarté éblouissante, ce qui lui fait parfois marquer un temps d'arrêt. La violence du monde extérieur semble être mise en relief par ce clair-obscur, ce qui rappelle la prose de Michael Delisle. Cette dernière accentue la solitude et le mal-être de la protagoniste en recourant à des phrases courtes et incisives. Autrement dit, « tout est exposé crûment¹⁸ » dans ce roman : la phrase est « crue » comme le sont la lumière et l'extérieur, aux yeux de Dée.

Déprimée, embarrassée, aveuglée, la protagoniste est incapable d'effectuer les tâches d'entretien usuelles : « Le terrain de Dée est couvert de pissenlits, ça prolifère, ça infeste les terrains voisins » (*D*, p. 125). Îlot atypique parmi les jardins élégants, son domicile devient un espace décalé à l'intérieur de la banlieue,

18. Michel Biron, art. cité, p. 48.

elle-même en périphérie de la ville de Montréal. Ces espaces hors normes semblent enchâssés, ce qui crée une sorte de mise en abyme du marginal, image qui se concrétise à la fin du roman lorsqu'un autre lieu atypique apparaît dans le décor sens dessus dessous du 76, rue Fragonard. Bordélique, la demeure de Dée contraste avec les terrains soignés des voisins : « Le salon est à l'envers. Un verre d'orangeade est resté collé contre le plancher de bois franc à côté du fauteuil de Sarto. Il y a de gros moutons de poussière sous le guéridon ; sous le sofa, ils sont denses comme des ouates » (*D*, p. 98). Le désordre est tel que lorsque Sarto revient chez lui, « il s'exclame : "C'est une dompe icitte!" » (*D*, p. 111) La comparaison du chez-soi à un dépotoir n'est pas anodine puisqu'elle crée un lien entre la maison familiale du début du récit et le domicile du Domaine Chantilly. Dans ce logis aux murs qui exhalent encore une forte odeur de peinture fraîche, le dépotoir comme « lieu de mémoire fragmenté¹⁹ » rappelle les lieux de l'enfance de Dée tout en reflétant sa mélancolie et sa solitude.

La maison : un lieu instable

Ces matériaux neufs sur lesquels Dée promène la paume comme si elle voulait s'en imprégner introduisent un rapport au temps particulier, au 76, rue Fragonard. Dès qu'elle pose la main sur ce « plâtre frais » (*D*, p. 79), la protagoniste prend contact avec une matière neuve, morte, sans histoire, contrairement au dépotoir, sorte de débarras qui accumule les vestiges du passé. Au Domaine Chantilly, elle se retrouve dans une demeure qui n'a pas de mémoire, comme si elle se trouvait hors de l'histoire et

19. Michel Nareau, « Lisières du monde et recyclage des mémoires dans *Dée* de Michael Delisle », *British Journal of Canadian Studies*, vol. 24, n° 2, 2011, p. 185.

sans avenir, alors que durant sa jeunesse, elle passait ses temps libres à fureter parmi les reliques du passé, au dépotoir. Comme le mentionne Michel Nareau au sujet du roman *Dée*, l'emménagement de la protagoniste dans sa nouvelle résidence la contraint à demeurer «à la lisière du monde, sans qu'elle puisse en recycler les mémoires multiples: elle est bilingue, mais sans parole, relativement riche, mais sans partage à effectuer, ses attaches étant rompues²⁰». Coupée du passé, elle est figée dans l'extrême présent, son chez-soi étant régi par une temporalité distincte de celle de la banlieue.

En ce sens, la fin du roman donne à lire une «pathologie du vide²¹» que révèle l'errance de la protagoniste: «Elle va à la salle de bain et, dans la même seconde, ouvre le robinet et le referme, ne se souvient plus de ce qu'elle était venue faire dans la salle de bain, reste là à toucher la céramique rose et noir, les yeux ailleurs» (*D*, p. 110). La narration emploie à deux reprises le groupe syntaxique «la salle de bain» de façon à rappeler le lieu dans lequel Dée se trouve, comme si la protagoniste s'était perdue en cours de route. Ce passage contient également une énumération d'actions posées sans but précis, ce qui montre le caractère désintéressé de ses flâneries.

Le 76, rue Fragonard apparaît ainsi comme un lieu à part, dans lequel le temps s'écoule sans attache, sans passé et sans avenir, comme si la vie y fonctionnait au ralenti. La demeure devient un lieu hostile, déprimant, angoissant, où la protagoniste erre sans notion du temps, ce qui rappelle la poétique de l'espace incertain définie par Marie-Hélène Voyer dans une étude sur le roman contemporain français et québécois: «Le plus souvent, les

20. Michel Nareau, art. cité, p. 189.

21. Michel Biron, art. cité, p. 46.

personnages doivent composer avec un univers banal, avec des lieux et des espaces du quotidien qui se délitent et leur échappent pour différentes raisons. S'ensuivent un sentiment de malaise, une inquiétude, une insécurité patente²². » À la toute fin du récit, cette angoisse amène Dée à se replier sur elle-même, laissant fondre des « comprimé[s] blanc[s] sur sa langue » (*D*, p. 127) alors que « la vaisselle sale déborde de l'évier » (*D*, p. 126) et que les mauvaises herbes du jardin menacent de fissurer les fondations de la demeure (*D*, p. 125). Le 76, rue Fragonard et son terrain deviennent, à l'image de l'esprit de Dée, un lieu du cloisonnement, de la vacuité, de la léthargie.

★★★

Notre analyse de la représentation de la maison dans le roman *Dée* a cherché à détailler l'articulation entre les lieux intimes et la banlieue afin d'interroger sous un autre angle la représentation des espaces urbains en littérature. La maison, d'abord associée à l'enfance, devient peu à peu synonyme d'angoisse, si bien qu'à la fin du récit, Dée est plongée dans une profonde apathie. Hors norme et atypique, le domicile suburbain constitue ainsi un lieu excentré au cœur de l'espace déjà périphérique qu'est la banlieue, ce qui permet de repérer une mise en abyme du marginal dans l'œuvre. Cette tension entre l'intérieur et l'extérieur met en relief la complexité du lieu domestique, qui semble inconstant et transitoire, à l'image de la banlieue. Dans un dossier consacré à l'étude des lieux dans la littérature contemporaine, la professeure Élisabeth Nardout-Lafarge constate d'ailleurs « une instabilité des

22. Marie-Hélène Voyer, *Terrains vagues. Poétique de l'espace incertain dans le roman français et québécois contemporain*, Montréal, Nota bene, coll. « La ligne du risque », 2019, p. 6.

lieux évoqués, sensible dans les troubles de leur perception, dans les appropriations singulières dont ils font l'objet, comme aussi dans les reconfigurations imaginaires de leurs tracés²³». De la demeure familiale comme lieu transitoire au domicile conjugal comme espace angoissant, la représentation variable du chez-soi dans le roman *Dée* permet d'associer la maison à un lieu instable, labile – et en somme, incertain.

23. Élisabeth Nardout-Lafarge, «Instabilité du lieu dans la fiction narrative contemporaine», *Temps zéro* [En ligne], n°6, § 1, 2019, consulté le 28 février 2022, URL : <https://tempszero.contemporain.info/document974>.

Compte rendu de Jean-Charles Panneton,
*Le gouvernement Lévesque – Tome 1. De la
genèse du PQ au 15 novembre 1976*, Québec,
Septentrion, 2016, 360 p. ; *Tome 2. Du temps
des réformes au référendum de 1980*, Québec,
Septentrion, 2017, 360 p.

ANTHONY CARRIER
Baccalauréat en histoire

Depuis les années 1970, et surtout depuis son décès en 1987, nombreux sont ceux qui ont étudié René Lévesque, ex-premier ministre du Québec et président fondateur du Parti québécois (PQ) devenu un véritable mythe de la vie politique et culturelle québécoise. Parmi eux, on compte des partisans souverainistes, des membres du gouvernement Lévesque, des journalistes ou encore, dans une moindre mesure, des universitaires¹. Jean-Charles Panneton, historien et politologue connu pour ses biographies de Georges-Émile Lapalme et de Pierre Laporte, a récemment publié deux des trois volets de sa trilogie sur le gouvernement Lévesque (1976-1985), le dernier étant en cours de

1. Voir l'ensemble des études consacrées à René Lévesque et à son parcours journalistique et politique sur le site de la Fondation René-Lévesque : «Études sur René Lévesque», [En ligne], <https://fondationrene-levesque.org/rene-levesque/ecrits-sur-rene-levesque/> (page consultée le 2 février 2022). Dans cette liste, les deux ouvrages de Jean-Charles Panneton n'y figurent pas, alors que le recueil d'entrevues de Marie Grégoire et de Pierre Gince sur Lévesque, sorti en octobre 2020, s'y trouve. Pierre Gince et Marie Grégoire, *René Lévesque et nous. 50 regards sur l'homme et son héritage politique*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2020, 368 p.

rédaction. Dans le premier tome, l'auteur retrace le parcours politique de René Lévesque pour comprendre la genèse de la victoire péquiste de 1976. Dans le deuxième, il présente le premier mandat du gouvernement Lévesque qui culmine avec le référendum de 1980, « en espérant que le lecteur découvrira ou encore redécouvrira cette période charnière de l'histoire contemporaine du Québec » (t. 2, p. 16). La Révolution tranquille et l'histoire du nationalisme québécois dominent la trame narrative de ces ouvrages, l'action se concentrant dans les années 1960 et 1970, alors que le fédéralisme canadien est confronté à la montée de l'indépendantisme québécois.

Panneton considérait que l'écriture de cette biographie politique, entreprise dès 2012, était nécessaire afin de répondre à cette époque « de grand cynisme de la part de nombreux Québécois envers le monde politique et les politiciens » (t. 1, p. 21). En s'en tenant « à l'essentiel » (t. 2, p. 14), l'historien tente de démontrer le « trait d'union idéologique » (t. 1, p. 21) qu'assurait René Lévesque entre le gouvernement de Jean Lesage, au sein duquel il fut le populaire ministre des Richesses naturelles, et le sien. En effet, le premier mandat du PQ s'inscrivait dans le sillage de la Révolution tranquille, tant par l'ampleur que par l'importance des réformes qui l'ont marqué. Pour effectuer sa recherche, Panneton a travaillé à partir d'une base de données chronologique, inspirée des ouvrages de Jacques Lacoursière. Il s'est servi des documents du PQ conservés dans des fonds d'archives (hormis ceux de René Lévesque), par exemple le fonds du Conseil exécutif du parti, en plus des biographies et des mémoires du premier ministre et de ses ministres, des articles de journaux, sans compter les chroniques journalistiques de Lévesque et le *Journal des débats* de l'Assemblée nationale. Le biographe a aussi réalisé des entrevues avec certains anciens ministres du

gouvernement Lévesque, dont Jacques Parizeau, Bernard Landry et Claude Morin².

Le premier tome se divise en trois parties. La première, composée de cinq chapitres, porte sur les années qui précèdent l'arrivée de René Lévesque en politique, à savoir son enfance en Gaspésie, son travail de reporter de guerre et sa carrière de journaliste à Radio-Canada, jusqu'à la grève des réalisateurs de 1958-1959. Ces expériences forgeront sa sensibilité nationaliste. Rejoignant le Parti libéral du Québec (PLQ) de Jean Lesage en 1960, Lévesque devient une vedette nationale en se consacrant au projet de nationalisation de l'hydroélectricité en 1961-1962, soutenant que « l'État a un rôle à jouer pour les Canadiens français qui sont en minorité » (t. 1, p. 64) au Canada. Malgré son ascension au sein de « l'équipe du tonnerre », certaines des réformes qu'il propose, notamment la fin des caisses occultes, divisent le parti entre les réformistes représentés par Georges-Émile Lapalme (qui démissionnera) et les conservateurs menés par Jean Lesage. Ces divisions seront ultimement l'une des causes de la défaite des libéraux en 1966. Mais ce sera la question constitutionnelle qui, plus que toutes autres, causera « l'éclatement du groupe des réformistes » (t. 1, p. 128). En effet, Lévesque propose au parti un projet de souveraineté-association qui sera rejeté lors du congrès d'octobre 1967. Cet échec le force à quitter le PLQ et à fonder le Mouvement souveraineté-association (MSA). La deuxième partie de l'ouvrage, qui comprend cinq chapitres, se concentre ainsi sur les premières années du Parti québécois (PQ), fondé en 1968 par la fusion du MSA et du Ralliement national (RN) – et après certaines frictions avec le Rassemblement pour l'indépendance

2. Jean-Charles Panneton précise que seuls Pierre Marc Johnson, Guy Joron et Lise Payette lui ont refusé des entrevues.

nationale (RIN) de Pierre Bourgault qui refusait les « fusions précipitées » (t. 1, p. 150) des forces indépendantistes. Dès sa fondation, le PQ doit faire face à des tensions entre les militants, surtout sur la question de la langue et de sa structure interne. Défait en 1970 par les libéraux de Robert Bourassa et traumatisé par la crise d'Octobre, le PQ entre dans une période difficile que Lévesque qualifie de « longue marche ». Les péquistes ne s'entendent pas alors sur la façon d'accéder à l'indépendance. Les désaccords portent notamment sur « l'étapisme », une stratégie proposée par Claude Morin au congrès de 1974 visant à consulter la population par référendum pour négocier la souveraineté-association avec Ottawa. Les deux derniers chapitres concluent le premier tome avec la campagne de 1976 qui met fin, pour un temps, à la crise interne du PQ. Lévesque et son équipe terrasseront les libéraux en promettant de former un « bon gouvernement », mettant en veilleuse l'indépendance durant la campagne. Le 15 novembre 1976, pour la première fois de leur histoire, les Québécois portent au pouvoir un gouvernement souverainiste, créant une vague d'enthousiasme à travers le Québec et un choc au Canada anglais.

Le deuxième tome présente chacune des cinq années du premier mandat, réparties en autant de chapitres. Le premier chapitre s'amorce avec la formation du conseil des ministres en novembre 1976 et les conférences fédérales-provinciales du mois suivant où René Lévesque rencontre son frère ennemi, Pierre Elliott Trudeau. Les deux hommes se connaissent depuis longtemps et « ont très peu d'atomes crochus » (t. 2, p. 37). Le deuxième chapitre se consacre à l'année 1977, alors que le PQ adopte ses premières réformes comme la Loi sur le financement des partis politiques et la Charte de la langue française (Loi 101). Au même moment, le gouvernement Lévesque doit naviguer entre

l'austérité et la social-démocratie, cherchant à contrer le marasme économique. Dans ce contexte, il tient des sommets «pour tenter de dégager des consensus avec un certain succès» (t. 2, p. 339). Bien que le voyage de Lévesque à New York – dont le but est de convaincre les Américains d'appuyer son idée de souveraineté-association – se révèle un échec, celui qu'il fait en France, pour les mêmes raisons, est considéré comme un succès. L'année 1978, présentée dans le troisième chapitre, sera celle où l'économie s'impose comme une priorité, particulièrement dans le domaine de la taxe de vente, où s'affrontent les ministres des Finances provincial et fédéral, Jacques Parizeau et Jean Chrétien (t. 2, p. 159-163). Ce n'est qu'à l'automne que les préparatifs du référendum commencent. Trudeau, pour sa part, n'a pas attendu : dès la victoire du PQ, il a mis en place un groupe de travail pour empêcher la souveraineté du Québec (t. 1, p. 332). De plus, les conférences fédérales-provinciales entre les gouvernements Lévesque et Trudeau «ne débloquent que trop rarement sur des ententes concrètes au goût du Québec» (t. 2, p. 339). L'année 1979 a été, selon Panneton, «catastrophique» pour le PQ, puisque les dirigeants ont pris des décisions lourdes de conséquences, «imposant des candidats lors des élections partielles ou écartant certaines initiatives provenant des associations régionales ou locales» (t. 2, p. 342). Par ailleurs, la chute du gouvernement de Joe Clark en décembre 1979 et le retour de Pierre Trudeau au printemps 1980 annonçaient pour certains, notamment Claude Morin, la défaite du référendum le 20 mai 1980. C'est ainsi que s'amorce l'année 1980, alors que le mouvement des Yvette et l'entrée en force de Trudeau dans la campagne référendaire se révéleront déterminants dans la victoire du camp du Non. Pour conclure ses deux tomes, Panneton considère que même si Lévesque a été capable d'unir les indépendantistes, son

parti a dû composer avec des tensions internes entre ses militants et son aile gouvernementale, surtout sur la question de la souveraineté-association, alors impopulaire dans les sondages. Élus dans l'euphorie en 1976 malgré la crise économique, les dirigeants péquistes se sont mal préparés pour réaliser l'indépendance de la province et affronter Trudeau. En effet, ils ont préféré «jouer sur l'ambiguïté de la notion de la souveraineté-association» pour rassurer la population, plutôt que d'en expliquer «les avantages» (t. 2, p. 342). Malgré l'échec référendaire, le PQ a réussi à se faire réélire aux élections de 1981.

Panneton brosse un portrait détaillé et précis de René Lévesque et de ceux qui l'ont accompagné au cours de sa carrière politique, divisant ses chapitres en sous-sections pour faciliter la lecture. Toutefois, ces deux premiers tomes de la biographie de Lévesque n'apportent que peu de matériel neuf à l'étude du personnage, excepté les procès-verbaux des congrès du PQ qui constituent «un contenu inédit». Si l'historien cite, parfois longuement, des articles, des entrevues et des mémoires, on remarque qu'il y a deux fois plus de notes de bas de page dans le deuxième tome que dans le premier, ce qui témoigne d'un déséquilibre au niveau de la qualité de la recherche entre les deux volumes. De la même manière, le deuxième tome comporte des documents iconographiques et un index onomastique, alors que le premier est dépourvu d'images et présente un index contenant également des noms d'institutions, de partis politiques et de journaux. Par ailleurs, aucun des deux tomes ne comporte de bibliographie, et ce, même si Panneton en avait promis une pour le deuxième (t. 1, p. 23). En outre, le fait que l'auteur ne cite pas systématiquement ses sources, qu'il existe des variations majeures dans l'appareil critique et qu'il y ait absence de bibliographie semblent indiquer que ces volumes sont destinés au grand public davantage

qu'aux historiens disciplinaires, et que l'auteur souhaite avant tout intéresser ses lecteurs à l'histoire politique en plein renouvellement depuis quelques décennies³. Espérons qu'il profitera de son troisième et dernier tome, qui doit être consacré au deuxième mandat du gouvernement Lévesque, pour apporter une touche d'uniformité à son œuvre⁴.

Enfin, contrairement à ce qu'a prétendu Pierre Duchesne, célèbre biographe de Jacques Parizeau, Panneton a bel et bien omis d'inclure certaines précisions et nuances importantes⁵. Par exemple, il ne parle pas de l'opposition de Trudeau à la nationalisation de l'hydroélectricité, malgré son appui au PLQ (t. 1, p. 79), des débuts du FLQ en 1963 (t. 1, p. 99), ou encore du rôle qu'a joué Robert Bourassa dans l'imposition de la *Loi des mesures de guerre* durant la crise d'Octobre (t. 1, p. 217-219). De

-
3. Pour en savoir plus sur la place de l'histoire politique au Québec, consulter le numéro du *Bulletin d'histoire politique*, vol. 5, n° 3 (printemps 2017), intitulé «L'histoire politique au Québec : un état des lieux».
 4. Espérons également qu'il saura rester prudent concernant la thèse de «l'homme brisé», suggérée par Pierre Godin dans le quatrième tome de sa biographie de René Lévesque, qui laisse entendre que ce dernier aurait sombré dans la dépression et l'alcool après l'échec du référendum de 1980. Cette version a été réfutée par Martine Tremblay, une historienne devenue conseillère et cheffé de cabinet de Lévesque, qui a écrit *Derrière les portes closes*, un ouvrage utilisé par Panneton pour son travail et dans lequel elle avoue que Lévesque a vécu une période particulièrement difficile entre la proposition du «beau risque» à l'automne 1984 et sa démission en juin 1985. Antoine Robitaille, «Les frères ennemis – Contre le mythe de l'homme brisé», *Le Devoir*, 8 avril 2006. Voir Pierre Godin, *René Lévesque. L'homme brisé*, Montréal, Boréal, 2005, 610 p.; Martine Tremblay, *Derrière les portes closes, René Lévesque et l'exercice du pouvoir (1976-1985)*, Montréal, Québec Amérique, 2006, 710 p.
 5. Pierre Duchesne, compte rendu de Jean-Charles Panneton, *Le gouvernement Lévesque. Tome 2 – Du temps des réformes au référendum de 1980*, Québec, Septentrion, 2017, 376 p., *Recherches sociographiques*, vol. 60, n° 1 (janvier-avril 2019), p. 199.

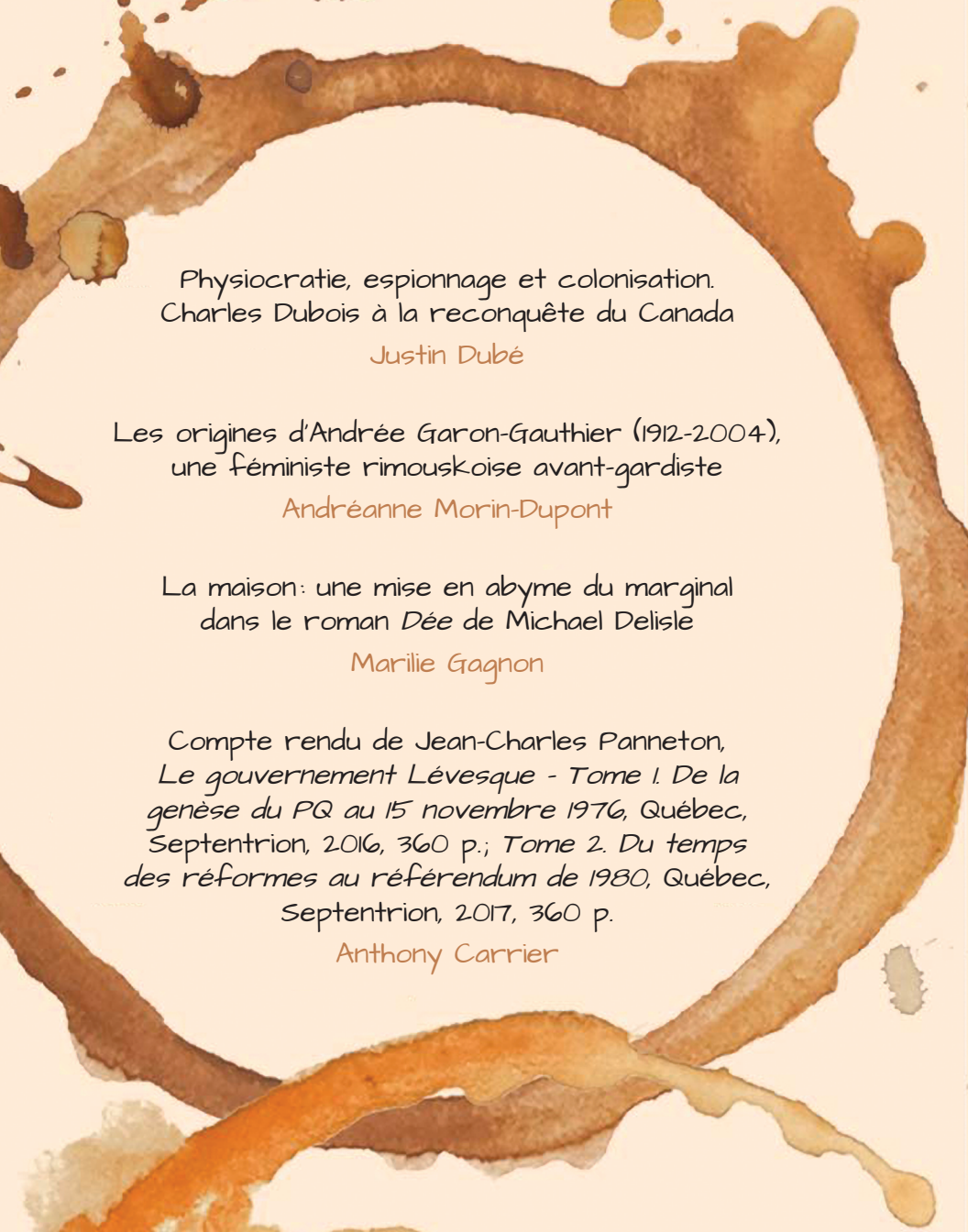
plus, lorsqu'il évoque le dévoilement de la statue de Maurice Duplessis en 1977, qui avait été sculptée par Émile Brunet en 1961, il ne précise pas pourquoi elle a été cachée pendant 16 ans (t. 2, p. 98-99). Panneton a aussi commis quelques erreurs factuelles, en particulier concernant les résultats de certaines élections (provinciales et fédérales). Par exemple, il écrit que dans le comté de Laurier, Lévesque a remporté en 1960 une majorité de 147 voix, au lieu de 129 (t. 1, p. 46), et que Jeanne Sauvé s'est présentée contre lui en 1970, alors qu'il s'agit d'André Marchand (t. 1, p. 193)⁶. Ces quelques défauts, cependant, ne doivent pas arrêter les chercheurs qui, à condition de rester vigilants, trouveront à coup sûr leur compte dans cette biographie.

6. Assemblée nationale du Québec, «Les résultats électoraux depuis 1867», [En ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/resultatselec/index.html> (page consultée le 16 février 2022).

Achevé d'imprimer en mai deux mille vingt-deux
sur les presses de



Gatineau (Québec).



Physiocratie, espionnage et colonisation.
Charles Dubois à la reconquête du Canada

Justin Dubé

Les origines d'Andrée Garon-Gauthier (1912-2004),
une féministe rimouskoise avant-gardiste

Andréanne Morin-Dupont

La maison: une mise en abyme du marginal
dans le roman *Dée* de Michael Delisle

Marilie Gagnon

Compte rendu de Jean-Charles Panneton,
*Le gouvernement Lévesque - Tome 1. De la
genèse du PQ au 15 novembre 1976*, Québec,
Septentrion, 2016, 360 p.; *Tome 2. Du temps
des réformes au référendum de 1980*, Québec,
Septentrion, 2017, 360 p.

Anthony Carrier